République Française

CARQUEFOU

Carquefou, le 18 MAI 2018

Messieurs et Mesdames
Habitants des quartiers du Chêne Vert,
du Housseau et de la Savaudière

Direction du Cadre de Vie et de l'Environnement

Dossier suivi par :
Valérie Landeau
02 28 22 23 90

Objet : Priorités à droite

N/Réf. : DCVE/VL/CL/2018-710
V/Réf. : /

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez Carquefou s'inscrit depuis longtemps dans une démarche de ville apaisée pour la sécurité et le cadre de vie de chacun.

En lien avec la politique de développement des modes de déplacement doux et afin de sécuriser les piétons et les cyclistes, la Municipalité va développer les zones 30 dans les lotissements. Les priorités à droite contribuant à la réduction des vitesses, il a été décidé leur mise en place dès juin dans les lotissements du Chêne Vert et du Housseau (avenue de Nantes), puis en septembre rue de la Savaudière. Cette démarche se poursuivra ensuite sur d'autres quartiers de Carquefou.

Cette modification de régime de priorité sera accompagnée de panneau d'information. Toutefois, un temps d'adaptation sera nécessaire et il conviendra de rester vigilant.

Vous remerciant de votre diligence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE DE CARQUEFOU 44470

Pour le Maire et par délégation,
**Yvon Vincent-Morgat**
Premier Adjoint
Aux Services à la Population, à la Tranquillité Publique et l'Administration Générale

Mairie : Tout courrier doit être adressé à Madame le Maire
B.P. 60139
44471
Carquefou cedex
T. 02 28 222 222
F. 02 28 222 221
contact@mairie-carquefou.fr
www.carquefou.fr

Cœur vert et matière grise

PR

VL